

L'INTERNAT

L'internat accueille 40 garçons du lundi au vendredi durant l'année scolaire. Il regroupe sur un même site toutes les prises en charge dont l'enfant a besoin.

Il permet à des enfants résidant loin une prise en charge globale que les parents auraient des difficultés à réaliser. L'enfant y vit dans un cadre stable avec des règles de vie simples, un rythme adapté à son âge et une écoute attentive à ses difficultés. Il a été en échec ; il a souvent été rejeté, blessé et une lente reconstruction s'impose dès l'admission jusqu'à la fin de sa prise en charge. Moins sur la défensive, il va faire l'expérience de relations sociales apaisantes.

Cette reconstruction passe par la mise en situation de réussite et de valorisation avec l'émergence de ses potentialités et de ses compétences à travers la vie quotidienne à l'internat et les activités organisées par les éducateurs.

Cependant, rien ne se fera sans l'enfant qui doit s'approprier peu à peu son projet. Pour cela, l'enfant est associé tout au long de son séjour, à l'évaluation de ses progrès et de ses difficultés, pour faire aboutir ses efforts au projet qu'il s'est fixé

Dans l'institution, l'éducateur référent de l'enfant est au centre des collaborations avec l'enseignant, les rééducateurs et les psychologues pour stimuler et motiver l'enfant dans ses différentes prises en charge.

L'hébergement est constitué de quatre groupes de vie distincts et autonomes. Chaque unité de 10 enfants, est encadrée par trois éducateurs diplômés.

L'acheminement, à la charge de l'ITEP est assuré par bus, taxis, et véhicules de l'Institut. Les modalités des transports sont réglées très précisément avec les parents pour réduire les risques.

Une charte de bonne tenue dans l'autobus est applicable aux enfants. L'internat peut être modulable en fonction du projet de l'enfant pour éviter une coupure préjudiciable par rapport à son environnement

familial ou culturel (club) ou scolaire (inclusion dans son école de référence).

L'internat et le semi internat sont des orientations spécifiques. Cependant des passerelles existent et sont utilisées chaque année, sur proposition de l'équipe interdisciplinaire et des familles, avec l'accord de la CDA, en fonction de l'évolution des données individuelles.

